

colorchecker CLASSIC



0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

mm

W. B. M.

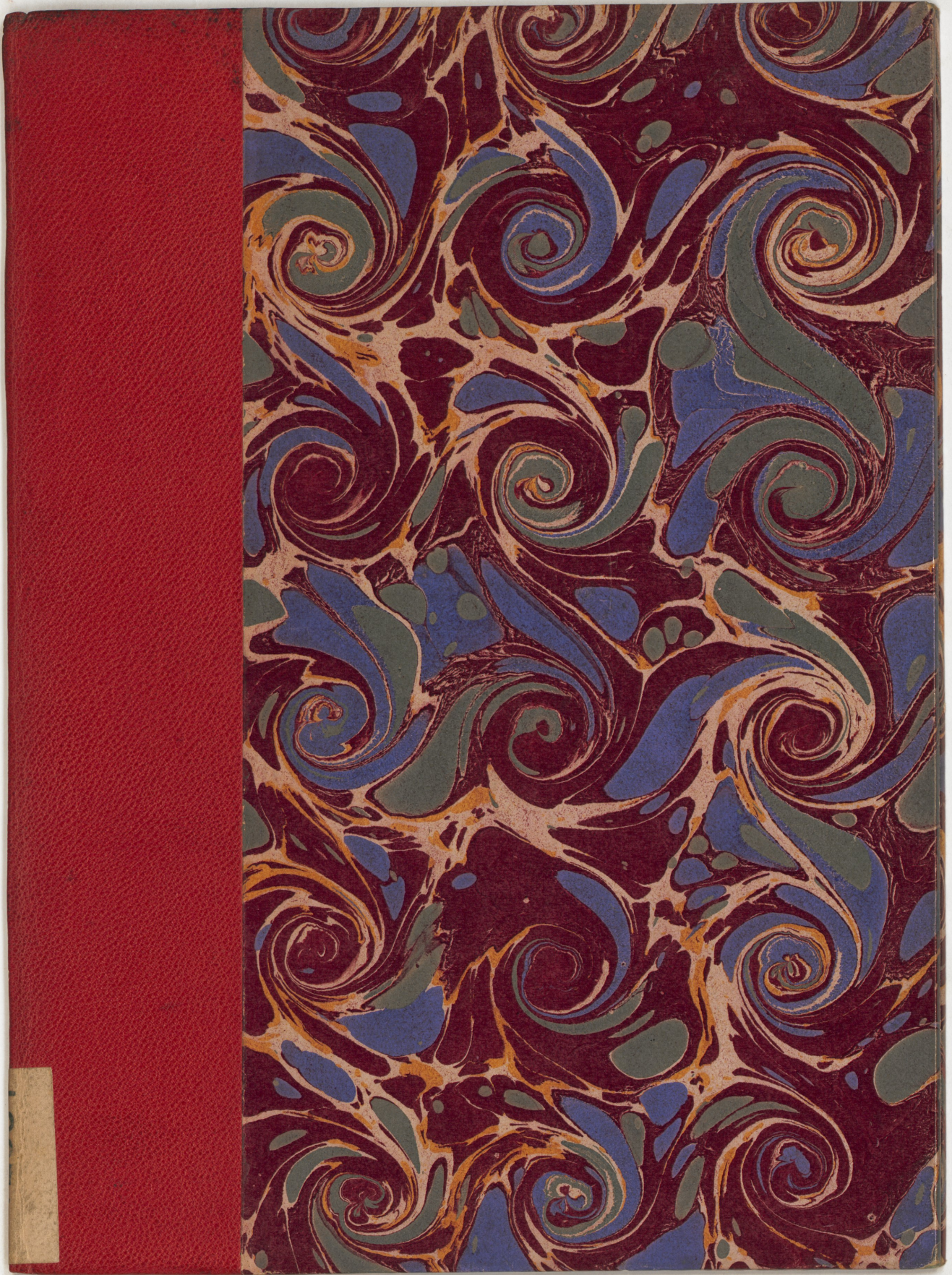


AVIS AUX BOURGEOIS DE PARIS

1652

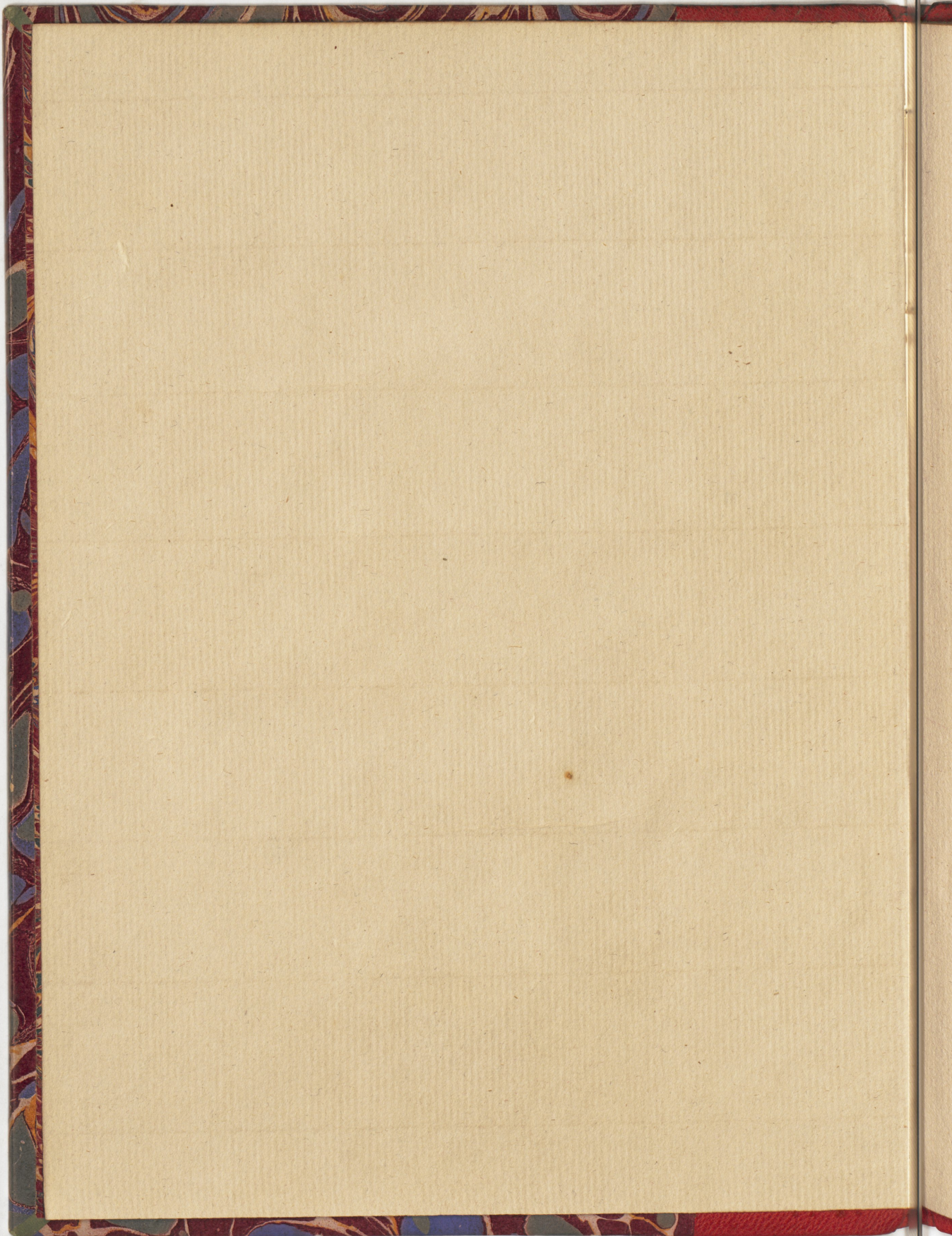


||





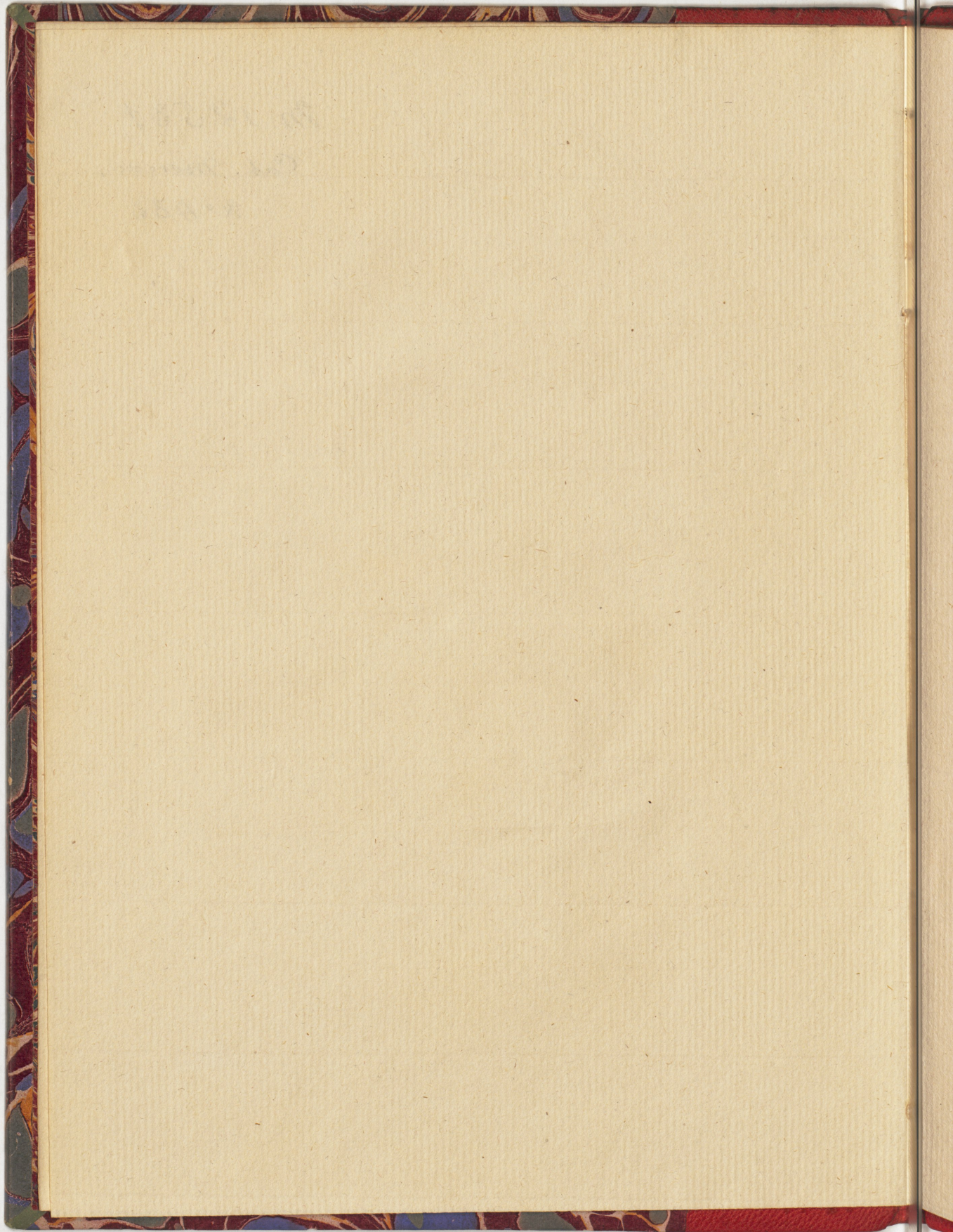




M. 12531

Cat. Moreau,

n° 483





A D V I S  
AVX BOVRGEOIS  
DE PARIS,  
SVR VNE LEVE'E DE GENS  
DE GVERRE.

Où Raisons pour lesquelles il est plus expedient de  
faire presentement des recreuës, tant Caualerie  
qu'Infanterie, des Troupes de l'Armée  
de Monseigneur le Duc d'Orleans &  
de Monsieur le Prince, que de  
nouuelles Troupes.

*Avec la Responce aux Objections contraires.*



A PARIS,  
Chez ANDRE CHOYQUEUX, rue S. André,

M. DC. LII.

*Avec Permission de Son Altesse Royale.*

112

20  
1

A D V I S  
A V X B O U R G E O I S  
D E P A R I S

Sur une Lettre de gens  
de Cour

Où Raisons pour lesquelles il est plus expedient de  
faire promptement des recherches, tant en matière  
de finances, que de Troupes de l'Armée  
de Monsieur le Duc d'Orléans &  
de Monsieur le Prince, que de  
nouvelles Troupes.

Avec la Réponse aux objections contraires.



A PARIS,  
Chez ANDRÉ CHOQUY, rue S. André,

M. D. C. L. I.

Avec Permission de son Altesse Royale.

3



*ADVIS AVX BOVRGEOIS*

*de Paris, sur vne leuée de gens de  
guerre; Ou Raisons pour lesquelles il est  
plus expedient de faire presentement des  
recreues, tant Canalerie qu'Infanterie  
des troupes de l'Armée de Monsei-  
gneur le Duc d'Orleans & de Monsieur  
le Prince que de nouvelles troupes:  
Avec la Responce aux Objections con-  
traires.*

**L**A premiere raison est, que si on fait des  
nouvelles leuées, on n'en peut donner  
le commandement qu'à diuers Particuliers,  
soy difans Officiers, qui paroissent sur le  
paué de Paris, & dont la plus grande partie  
s'y est renduë depuis nos troubles. Or, de  
ces gens-là, vne partie, est incommodée &  
necessiteuse sans aucun equipage, sans che-  
ual & Valet, & doit à son hoste toute  
sa dépense de bouche; mesmes a emprun-

4  
té le miserable habit qu'elle porte, & n'est  
venue à Paris, que dans l'esperance d'un em-  
ploy, & si on donne à ces personnes des de-  
niers pour faire des leuées, la premiere cho-  
se qu'ils feront, ce sera d'acquiter leurs de-  
btes, de s'abiller avec esclat, & se mettre en  
équipage. De sorte que tous les deniers se  
dissiperont à leur profit, sans qu'ils fassent  
aucune leuée, & s'ils en font aucune, outre  
que le nombre des soldats sera modicque,  
il sera composé de mauvais soldats: Vne au-  
tre partie de ces pretendus Officiers, nous  
doit estre suspecte, parce que nous auons  
sujet de nous persuader qu'ils nous peuuent  
estre enuoyez par le Cardinal Mazarin l'en-  
nemy iuré de la France, & principalement  
de la Ville de Paris, comme nous en auons  
la preuue & l'exemple par son Blocus ar-  
riué en l'année 1649. & parce qu'il s'est  
passé en la ville d'Aix en Prouence & celle  
de Bordeaux, en laquelle le nommé Thi-  
bault renuoyé par ce mauvais Ministre  
pour trahir la Ville, la trahison recognüe,  
fut jetté par des fenestres & traîné par les  
rues.

ruës. Enfin l'autre partie de ces pretendus Officiers est composée la pluspart de personnes sans merite & suffisance, comme n'ayans eu aucuns emplois dans la guerre, au moins n'ayans donné aucune preuue de leur courage & capacité; Ce qui fait voir qu'ils sont incapables de pouuoir rendre aucun seruice, & presentement il est difficile de trouuer dans Paris aucun bon Officier, parce que tous les bons Officiers de guerre ont employ dans l'Armée de Messieurs les Princes, ou dans celle du Mazarin.

La seconde raison est, que si on fait de nouvelles troupes, il faut faire estat de plus de deux millions de liure pour mettre neuf mille hommes effectifs sur pied, tant Caualerie qu'Infanterie, non seulement à cause de la pauureté & indigence des Officiers qui se presentent, mais principalement à cause de la dépense des Officiers; & au contraire, si on se contente de faire presentement les recreuës de l'Armée de Messieurs les Princes, on esparnera plus d'un million quatre cens mil liures, parce que cette Armée estant composée de plus de trois cens Compagnies d'Infanterie, & de plus de deux cens Cornettes de Caualerie, pour faire la recreuë desdites Compagnies, il ne faut que cinq à six cens mil liures, ce qui fait voir combien l'espargne sera grande.

La troisiéme raison est, qu'oultre l'espargne pour la leuée, ne faisant que des recreuës. Il y aura vne grande espargne pour l'entretien des troupes. Car par exemple, si on fait vne leuée de neuf à dix mil hommes avec de nouveaux Officiers, il coustera par mois, tant pour l'entretien de la Caualerie, Infanterie, qu'Officiers, Majors, & équipage d'Artillerie, près d'un million par mois; laquelle dépense il faudra continuër iusques à ce que le Cardinal Mazarin soit chassé hors du Royaume sans esperance de retour, ce qui va à vne tres-notable despense, qui pourroit faire murmurer le Bourgeois de Paris, la veufue & l'orphelin dans la longueur du temps, ce que l'on doit auoir en grande consideration, & si au contraire, on ne fait que des recreuës, la dépense sera beaucoup moindre, parce qu'il n'en peut couster que cinquante mil escus, ou deux cens mil liures au plus par mois, ce qui ira à vn soulagement tres notable pour les Bourgeois de Paris.

La quatrième raison est, qu'on ne doit pas se promettre vn pareil effet de nouvelles leuées que de recreuës jointes à de vieux Corps, parce que de nouveaux soldats estans meslez avec les vieux, & commandez par de bons Officiers, agissent tout autrement qu'ils ne font pas lors qu'ils combattent seuls, & ne sont commandez que

7  
par des nouveaux Officiers comme nous en  
avons l'experience; Or l'Armée de Messieurs  
les Princes est composée des meilleurs Corps  
de France, & quād elle sera fortifiée de recreües,  
elle fera quatorze à quinze mil hommes, qui  
seront plus que suffisans pour resister & com-  
battre l'armée Mazarine.

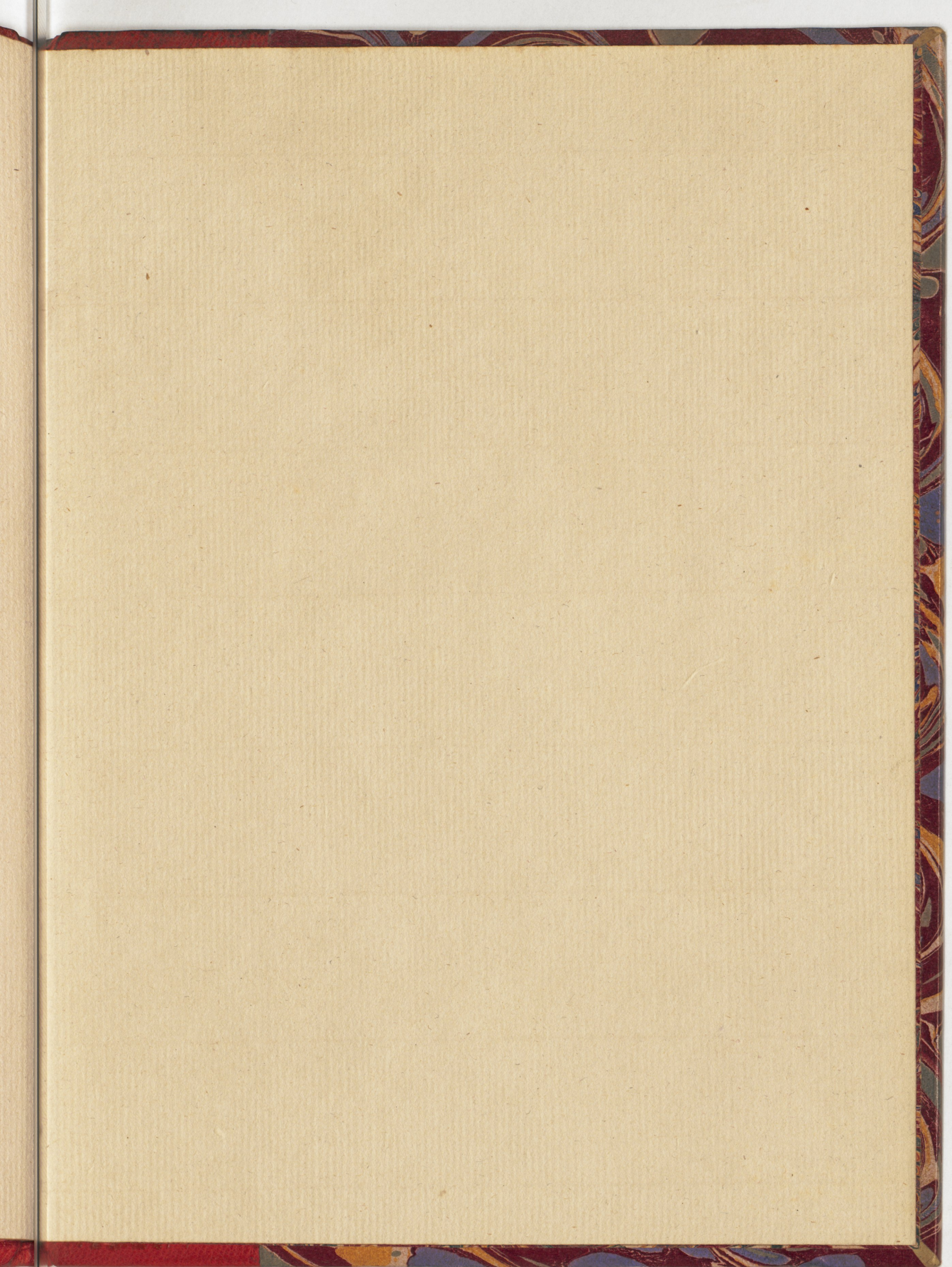
La cinq raison est, que faisant vne nouvelle  
armée quoy que payée, le pauvre peuple de la  
Campagne n'en sera pas plus soulagé, parce que  
les nouveaux soldats, receuant leurs soldes, ne  
laisseront pas de piller & voler à l'exemple des  
soldats de l'Armée de Messieurs les Princes qui  
ne seront point payéz.

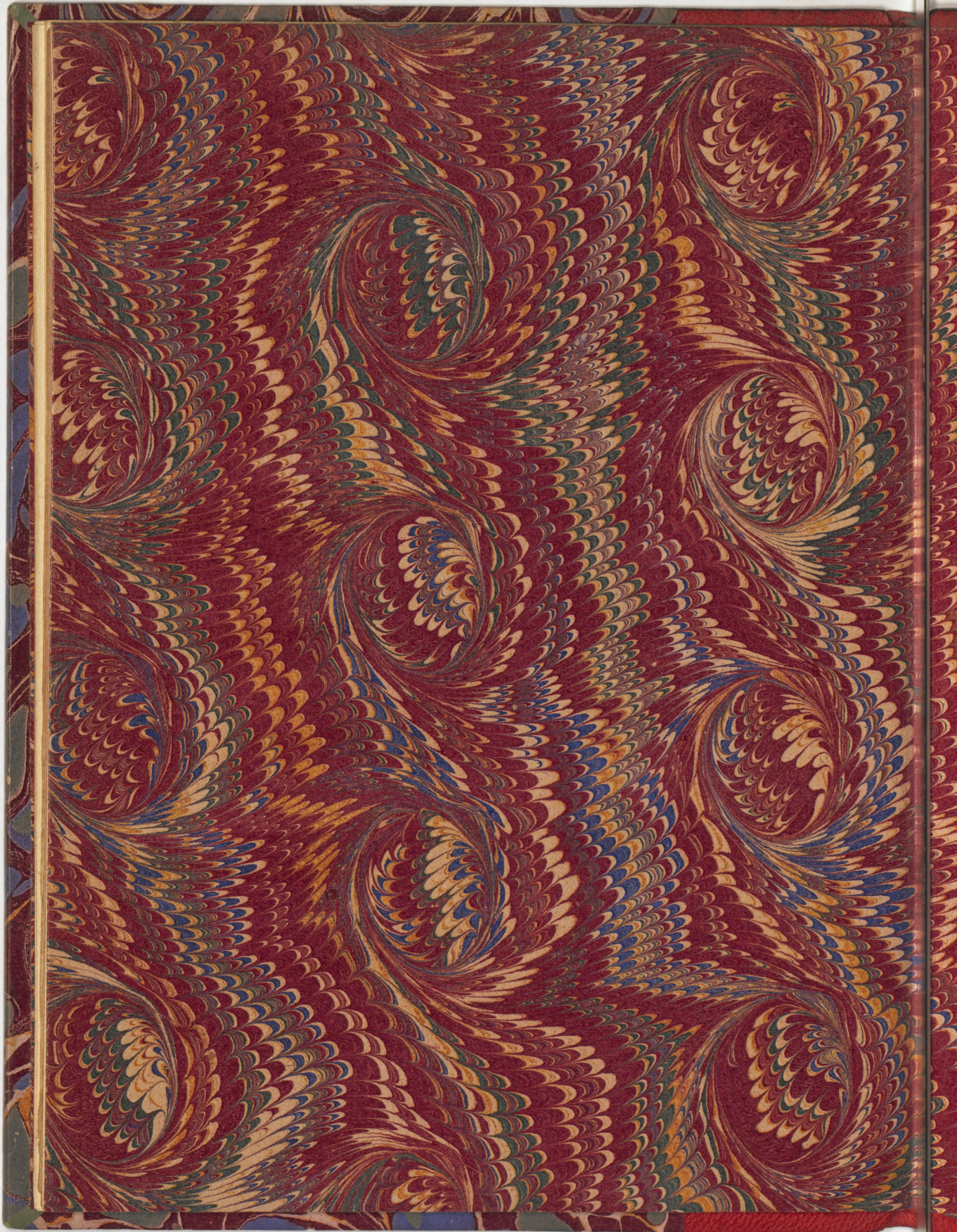
On pourra dire contre toutes les raisons  
cy-dessus, que la Ville de Paris veut auoir vne  
Armée dans sa dépendance pour conseruer ses  
interests. A quoy on respond que ce dessein est  
presque impossible, parce que cette Armée  
estant jointe avec celle de Messieurs les Princes,  
on ne peut empescher qu'ils n'en soient tou-  
siours les maistres. D'ailleurs, deux armées join-  
tes ensemble, dont l'vne est bien payée, & l'au-  
tre mal, sont incompatibles, & ne peuuent  
s'accommoder. Pour ce qui est des interests de  
la Ville de Paris, on doit s'asseurer que Mes-  
sieurs les Princes ne les abandonneront ia-  
mais.

F I N.

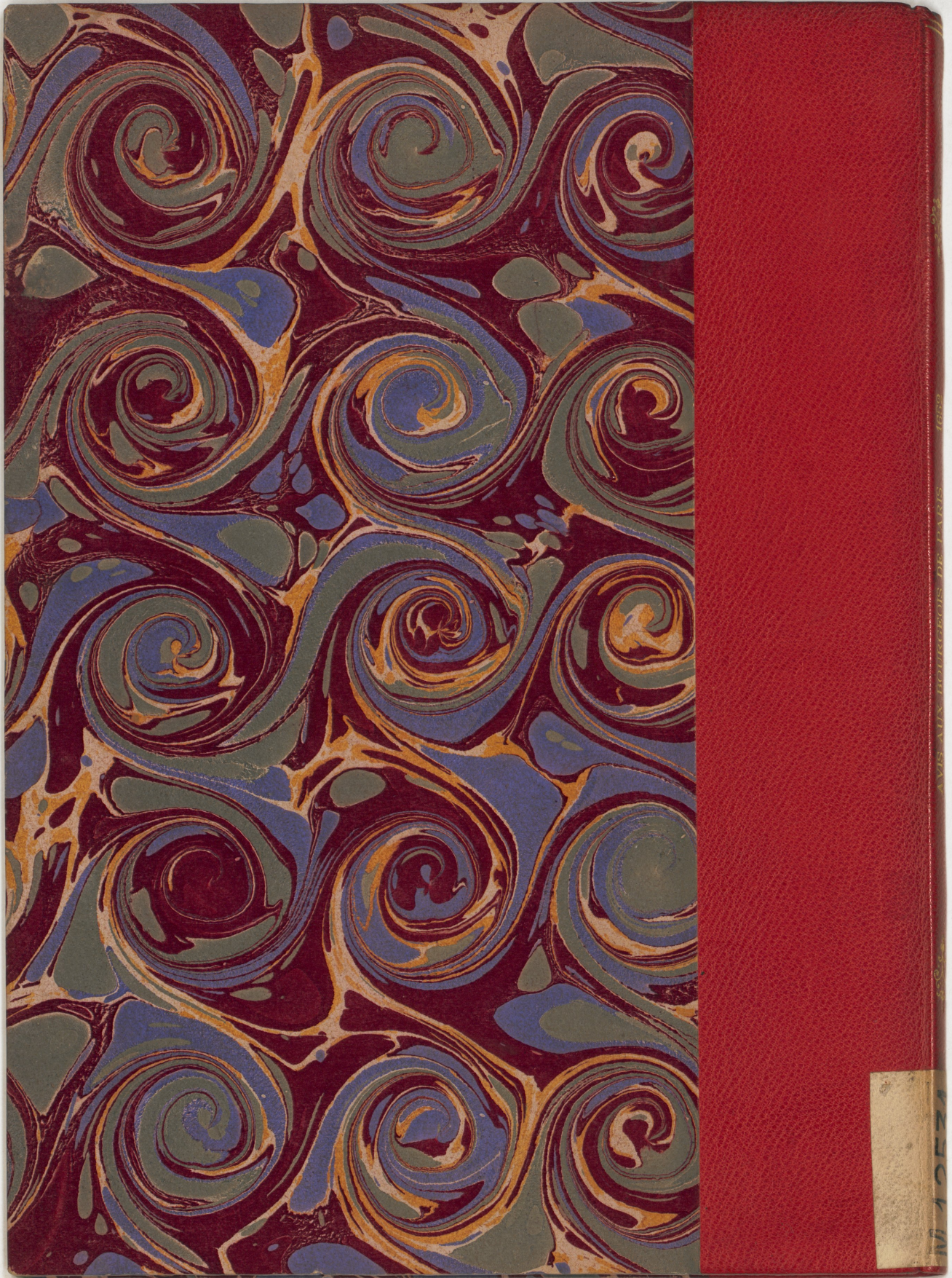












M1052